

Le jeudi 28 août 2014

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 28 août 2014, à 20 h 15, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Éric Éthier et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mmes Guylaine Marcil, Gaétane Mousseau et Denise Miron Marion et MM. Jacques Masseau et Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

Note : cette rencontre a pris la forme d'une conférence téléphonique pour certains participants et certaines participantes, plus précisément pour les commissaires Mme Annette Dumouchel et MM. Damien Lafrenière, Éric Éthier et Bruno Nicolas.

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

1 RÉSOLUTION 2014-CC-122 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté.

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- Demande de révision
 - 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 28 août 2014

2- Demande de révision

Deux dossiers ont été traités lors de ce point.

a) **RÉSOLUTION 2014-CC-123 Demande de révision – 21-08-2014**

CONSIDÉRANT les décisions prises par la direction de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, Mme Johanne Baker, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 109587 pour l'accès au transport scolaire;

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 21 août 2014;

CONSIDÉRANT la présentation de la mère de l'élève et du directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, M. Stéphane Rondeau, lors d'une rencontre du comité de révision d'une décision, tenue le 28 août 2014, au centre administratif de la commission scolaire, à Maniwaki;

CONSIDÉRANT la mission de l'école publique québécoise qui est d'instruire, socialiser et qualifier les élèves;

CONSIDÉRANT La recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 28 août 2014;

CONSIDÉRANT que l'élève ci-haut mentionnée est la seule fille de son niveau, de son cycle et de sa classe;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin d'accorder le transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 28 août 2014

b) **RÉSOLUTION 2014-CC-124 Demande de révision – 27-08-2014**

CONSIDÉRANT les décisions prises par la direction de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, Mme Johanne Baker, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 127274 pour l'accès au transport scolaire;

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 27 août 2014;

CONSIDÉRANT la présentation des parents de l'élève et du directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, M. Stéphane Rondeau, lors d'une rencontre du comité de révision d'une décision, tenue le 28 août 2014, au centre administratif de la commission scolaire, à Maniwaki;

CONSIDÉRANT l'article 3.5 de la procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (RE-05.02);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 28 août 2014;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin d'accepter la demande des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le jeudi 28 août 2014

3 **RÉSOLUTION 2014-CC-125** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente